

## Appel à Candidature (Relance)

La Direction Générale relance l'appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef d'Agence 1<sup>ère</sup> catégorie Khémisset** relevant de la Direction Régionale Kénitra Khémisset/ Pôle Réseau/ Direction Générale Adjointe Assuré & Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chef d'Agence 1<sup>ère</sup> catégorie Khémisset/</b>  <b>Direction Régionale Kénitra Khémisset</b>  <b>Pôle Réseau</b>	-Chef d'Agence 1 <sup>ère</sup> catégorie, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ;  Ou  -Chef d'Agence 2 <sup>ème</sup> catégorie ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;  Ou  -Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Maîtrise des métiers de l'institution ; -Maîtrise des procédures internes relatives à la gestion des affiliés et des assurés ; -Capacité à développer la relation client ; -Qualité du suivi, du contrôle et respect des délais ; -Connaissances des outils et applicatifs informatiques ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et Esprit de synthèse.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2024@cnss.ma** au plus tard le **06 Mai 2024** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Hassan BOUBRIK**  
Directeur Général